

L'information européenne pour les décideurs des communes

Programme LIFE

LIFE est un programme de la Commission européenne de soutien aux projets dans les domaines de l'environnement et du climat. Il s'adresse à des porteurs de projets publics et privés et vise à promouvoir et à financer des projets innovants portant par exemple sur la conservation d'espèces et d'habitats, la protection des sols, l'amélioration de la qualité de l'air ou de l'eau, la gestion des déchets ou encore l'atténuation ou l'adaptation au changement climatique et la transition énergétique.

Les activités touristiques liées à la transition écologique peuvent ainsi bénéficier des subventions dans le cadre de ce programme. En particulier, les projets touristiques soutenant l'économie circulaire, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, ainsi que la neutralité climatique.

Pour la période 2021-2027 le programme LIFE sera doté d'un budget de 5,4 milliards d'euros à l'échelle européenne réparti en 4 sous-programmes :

- Nature et biodiversité
- Économie circulaire et qualité de vie
- Atténuation du changement climatique et adaptation
- Transition vers l'énergie propre

La sortie du premier appel du programme pour 2021 est attendue en juillet. Le dépôt des projets d'actions standard devrait se dérouler en une seule étape pour l'année 2021. Le calendrier est régulièrement mis à jour sur le site de l'agence exécutive en charge de la gestion du programme LIFE, CINEA. La promotion du programme en France sera assurée par le ministère de la Transition écologique et solidaire, et l'association Enviropea. Enviropea propose en plus des informations sur le programme, une boite à outils pour les porteurs de projets et des informations pour le développement des projets dans le cadre des appels LIFE.

Répartition du budget 2021-2027 par sous-programmes

Sous-programme concerné	Budget 2021-2027
Nature et biodiversité	2 143 000 000 €
Économie circulaire et qualité de vie	1 345 000 000 €
Atténuation du changement climatique et adaptation	947 000 000 €
Transition vers l'énergie propre	997 000 000 €



L'information européenne pour les décideurs des communes

LIFE pour les projets dans le domaine du tourisme

Bien que le programme LIFE n'ait pas de thème spécifique dans le domaine du tourisme, les projets durables sur le plan environnemental, en particulier ceux qui réduisent les émissions de CO2 grâce à l'efficacité énergétique ou aux énergies renouvelables, peuvent bénéficier d'un financement. De même, les projets qui associent des mesures d'adaptation au changement climatique avec le tourisme peuvent également être éligibles.

Renseignements complémentaires

- CINEA site de l'agence exécutive de la Commission européenne en charge du programme LIFE
- LIFE Appels à propositions et financements & appels d'offres
- Page du ministère consacrée à LIFE
- Page d'Enviropea sur LIFE
- La base de donnée des projets
- Les études thématiques
- La foire aux questions de la Commission européenne
- Formation LIFE du 29 juin 2021